

Mot de bienvenu :	8 h 30 8 h 45	<b>LE RÔLE DE L'AVOCAT DANS UN CONTEXTE DE GLOBALISATION, DE LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ ET D'ATTEINTES AUX DROITS DE LA PERSONNE</b> Conférenciers : (En attente de confirmation)
Pause : 9 h 45	10 h	<b>LES ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE ET L'ACCÈS À L'INFORMATION</b> Conférenciers : Me Jennifer Stoddart, Commissaire à la protection de la vie privée du Canada Me Marc Aurèle Racicot et Me Philippe J. Rousseau Animatrice : Me Johanne Doyon, Doyon et associés
Dîner : 12 h 00	11 h 15	<b>RÉFLEXIONS SUR LE DOSSIER OMAR KHADR</b> Conférencier : Me Dennis Edney, Dennis Edney Professional Corporation
	13 h 20	<b>Atelier A : LE CONTRE INTERROGATOIRE D'UN AGENT DE VISAS</b> Conférenciers : Me Mario Bellissimo, Bellissimo Law Group Me Jean-Philippe Brunet, Ogilvy Renault sencrl Me Jamie Todd, Justice Canada Animatrice : Me Joyce Yedid
		<b>Atelier B : LA FAMILLE ET LES ENFANTS EN DROIT DE L'IMMIGRATION. LE DROIT INTERNATIONAL ET LE DROIT CONSTITUTIONNEL CANADIEN, DÉFINITION DE L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT. IMPACT DANS LES DEMANDES HUMANITAIRES, ERAR, PARRAINAGE</b> Conférenciers : Me Rocco Galati, Rocco Galati Law Firm Professional Corporation Mme Janet Dench, Directrice générale du Conseil canadien pour les réfugiés Animatrice : Me Mabel Fraser
Pause : 15 h 00	15 h 15	<b>Atelier A : LES OBLIGATIONS DU MINISTÈRE PUBLIC DANS LES CAS D'EXCLUSION : EXPOSÉ SUR LE TYPE DE PREUVE ET LES MOYENS DE DÉFENSE ET PREUVE EN DÉFENSE</b> Conférenciers : Me Joseph Rikhof, Avocat général, Justice Canada Me Paul Skolnik (Procès crimes de guerre) Animateur : Me Joseph Allen
		<b>Atelier B : LA RÉSIDENCE TEMPORAIRE ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLE, LES DÉROGATIONS</b> Conférenciers : Me Julie Lessard, BCF s.e.n.c.r.l. Mme Véronique Jannard et M. Yucca Léonard, MICC M. Mario Lauzon, Service Canada Me Annie Lafleur - Service régional des travailleurs étrangers M. Éric Cameron, ASFC, Point d'entrée Montréal-Trudeau Me Annie Lafleur, CIC, Direction régionale des programmes et des partenariats Mme Suzie Labrosse, SRTÉ, service à la clientèle Animatrice : Me Isabelle Dongier, Fasken Martineau Dumoulin, SENCRL
<b>COCKTAIL</b>	17 h 00	Remise du Prix Obiter Dictum

S  
A  
M  
E  
D  
I

Pause : 9 h 45

Dîner : 12 h 30

Pause : 15 h 30

8 h 30

**COUR FÉDÉRALE : LA NORME DE CONTRÔLE JUDICIAIRE ET LES RÈGLES DE BASE RELATIVE AUX CONTESTATIONS CONTRE LA COURONNE FÉDÉRALE, PREUVE ET PROCÉDURE**Conférenciers : Honorable juge Allan Lutfy, juge en chef de la Cour fédérale  
Honorable juge Yves De Montigny, juge à la Cour fédérale  
Me Louis Masson, Joli-Cœur Lacasse, S.E.N.C.R.L.

Animatrice : Me Sylvie Tardif, Hébert Tardif

10 h

**LES FAUSSES REPRÉSENTATIONS ET INTERDICTIONS DE TERRITOIRES**

Conférenciers : Me Gordon Maynard, Maynard Kischer Stojicevic

Animateur : Me Dan Bohbot

14 h

**Atelier A : LE RÉGIME DE PREUVE LIBRE EN DROIT ADMINISTRATIF : HISTORIQUE  
PROBLÉMATIQUES DEVANT LA CISR ET SOLUTIONS ET UNE MISE À JOUR ÉCLAIR SUR  
LA NORME DE PREUVE ET LA DIVULGATION**Conférenciers : Me France Houle, professeur, Université de Montréal  
Me Johanne Doyon, Doyon et associés

Animatrice : Me Stéphanie Valois

**Atelier B : LA RÉSIDENCE PERMANENTE : ANALYSE DES MODIFICATIONS AU PROGRAMME DES  
TRAVAILLEURS QUALIFIÉS AU QUÉBEC**Conférenciers : Mme Fanny Marcoux, MICC - Direction des politiques et programmes d'immigration  
Me Geneviève Hénault, Gomberg Dalfen S.E.N.C.

Animatrice : Me Elaine Doyon, Cabinet Doyon

15 h 45

**Atelier A : LA CRÉDIBILITÉ : PRÉSENTATION DE DEUX POINTS DE VUE DISTINCTS, CELUI DE  
DÉCIDEUR ET CELUI DU TÉMOIN**Conférenciers : Me Alain Bissonnette, CISR  
Mme Janet Cleveland, professeur, Institut de recherche du Centre de la santé de  
l'université McGill

Animateur : Me Stéphane Hébert, Hébert Tardif

**Atelier B : LES INVESTISSEURS : COMMENT MONTER L'HISTORIQUE DE L'ACQUISITION DE L'AVOIR,  
RÉVISION ADMINISTRATIVE**Conférenciers : Me Stéphane Duval, Robinson Sheppard Shapiro  
MICC - Direction des politiques et programmes d'immigration

Animateur : Me David Chalk, Blanshay Chalk

**Chaque atelier se conclura par la minute déontologique de Me Jacques Beauchemin et Me Hugues Langlais**